

# RÈGLEMENT

DÉFILÉ COSPLAY DE LA VERDUN JOYSTICK PLAYERS 2018  
31 MARS ET 1ER AVRIL 2018

---

La venue déguisé à l'événement « Verdun Joystick Players 2018 » entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.



**VERDUN  
JOYSTICK  
PLAYERS**

---

## ARTICLE 1 — DATES ET LIEU DU DÉFILÉ

Les Défilés Cosplay auront lieu du 31 mars au 2 avril 2018, lors de la Verdun Joystick Players à Verdun. Les inscriptions doivent obligatoirement se faire en ligne sur le site internet de la ville de Verdun ou sur la page Facebook de l'événement :

- Verdun.fr : [www.verdun.fr/a-la-une/verdun-joystick-players-4eme-edition](http://www.verdun.fr/a-la-une/verdun-joystick-players-4eme-edition)
- Événement Facebook : <https://www.facebook.com/events/627978807533322/>

Nous vous demandons de bien vouloir vérifier les informations fournies lors de l'inscription. Les informations relatives aux défilés (horaires des défilés, photos, animations, modalités d'accès, etc.) vous seront transmises et précisées ultérieurement.

---

## ARTICLE 2 — COSPLAY INDIVIDUEL

Pour ces trois jours uniquement un vestiaire sera mis à votre disposition. L'association LANA France et la ville de Verdun, organisateurs du défilé, ne sauraient être tenues responsables en cas de vol à l'intérieur des vestiaires. Les cosplayers restent entièrement responsables de ce qu'ils pourraient y laisser. Il est donc conseillé de ne pas stocker des objets de valeur.

Un seul passage sur scène par jour sera autorisé par candidat.

L'accès au défilé pourra vous être refusé si votre costume ne répond pas aux critères de sécurité de l'événement.

Le défilé individuel est ouvert aux participants de 18 ans et plus, et aux participants de plus de 12 ans, munis d'une autorisation parentale (signée et jointe à l'inscription) pour la participation et le droit à l'image.

---

## ARTICLE 3 — COSPLAY PAR ÉQUIPE

Les personnes qui le souhaitent pourront prévoir de défiler à plusieurs afin de donner plus de vie à l'univers culturel que l'équipe souhaite représenter. Chacun des participants d'une même équipe devra s'inscrire individuellement, en précisant le nom de leur «équipe» de cosplayers dans le formulaire de préinscription.

Les mêmes règles que pour le cosplay individuel s'appliquent aux cosplayers en équipe.

---

## ARTICLE 4 — UNIVERS IMPOSÉS

Deux principaux univers sont imposés pour défiler lors de l'événement.

- Catégorie Jeux vidéo
- Catégorie pop culture (Animés et Mangas — BD, comics, roman graphique — Dessins animés européens ou américains — Séries et films — Sentai ou Metal Hero...)

Ces restrictions visent à éviter toute dérive vers des univers qui ne correspondraient pas aux standards de qualité et à l'esprit de l'événement.

Les simples styles vestimentaires comme le «lolita» ou le «cyberpunk» ne seront pas validés pour le Défilé Cosplay.

---

## **ARTICLE 5 — DATES ET NOMBRE LIMITE D'INSCRIPTIONS**

La fin des inscriptions aura lieu vendredi 30 mars à 20h. Au-delà de cette date, le défilé sur scène ne pourra être garanti aux personnes inscrites trop tardivement.

Le nombre de participants devant entrer dans un créneau horaire imparti, la ville de Verdun et l'association LANA France se réservent le droit de clôturer les inscriptions avant la date indiquée, si le nombre maximum de participants possible est atteint.

---

## **ARTICLE 6 — NOTATION DES DÉFILÉS**

En 2018, aucun système de notation ne sera mis en place. Les cosplays ne seront pas évalués et ne donneront lieu à aucune récompense particulière.

L'inscription en tant que cosplayeur à l'événement «Verdun Joystick Players» concerne bien un défilé uniquement et aucunement un concours.

---

## **ARTICLE 7 — SÉCURITÉ ET RESTRICTIONS**

Pour des raisons de sécurité, et en application du plan Vigipirate, seront interdits d'utilisation sous peine de disqualification, voire de poursuite pénale selon la gravité :

- Les armes de type «airsoft» ainsi que répliques des uniformes militaires français (gendarmerie nationale, armée...) et policier.
- Les armes blanches et armes à feu. Si votre personnage possède une arme, nous vous invitons à fabriquer vous-même cette arme dans des matériaux tels de la mousse, le worbla, le plastique ou le bois léger, ou à venir sans. Les répliques en métal ne seront pas autorisées et seront passibles de disqualification. Seules les répliques d'arme des participants au défilé pourront être vérifiées et acceptées sur scène.
- Les armes incendiaires, les liquides facilement inflammables, les artifices et les utilisations en tout genre de feux : bougies, briquets, etc.
- Les produits susceptibles de salir ou détériorer la scène ou la salle : pétards, fumigènes, farine, confettis, paillettes, liquides en tout genre, etc.
- Les objets et gestes à caractère raciste, discriminatoire ainsi que les incitations à la haine et à la violence en tout genre. La pornographie et la nudité sont également proscrites. D'une manière plus générale, toute action qui pourrait vous mettre en danger ou nuire à un tiers est interdite.
- La ville de Verdun et l'association LANA France se réservent le droit de refuser le passage sur scène ou de disqualifier un participant qui ne respecterait pas les règles énoncées plus haut.

---

## **ARTICLE 8 — DROIT À L'IMAGE**

En acceptant ce présent règlement, les participants acceptent toute exploitation photographique, filmique et sonore avant, pendant et après l'événement.

---

## **ARTICLE 9 — LITIGE**

En cas de litige qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les autorités compétentes seront saisies et la ville de Verdun et l'association LANA France feront le nécessaire pour leur fournir les informations nécessaires aux autorités compétentes.

# AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les joueurs mineurs

## Autorisation parentale — enfant mineur

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, déclare avoir pris connaissance de l'événement « Verdun Joystick Players 2018 » qui se déroulera du samedi 31 mars 2018 au lundi 02 avril 2018 à la base de loisirs du pré l'évêque à Verdun et autorise mon fils/ma fille \_\_\_\_\_ à participer à la compétition à laquelle il ou elle est inscrit(e). Je prends la responsabilité des préjudices physiques ou moraux des problèmes pouvant survenir mon fils/ma fille et j'autorise les organisateurs à prendre toute décision utile en cas de problème.

Numéro(s) de téléphone à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature :